

Connaissances extralinguistiques et nom propre dans la traduction littéraire du français vers l'arabe. Étude de cas: *Le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun

Résumé: La présente étude se penche sur l'importance d'acquérir, par le traducteur littéraire, une connaissance extralinguistique très riche afin de transférer correctement les noms propres du texte original de la langue et la culture sources à la langue et la culture cibles. Pour ce faire, nous avons analysé *Ibn Al-Fakir* (2014) de la journaliste égyptienne Nesrine Chokri, une des traductions arabes de *Le fils du pauvre* (1954), un roman de l'écrivain et romancier algérien Mouloud Feraoun. L'étude a révélé que N. Chokri a échoué dans le transfert des noms propres du français en arabe. La raison en est son ignorance de la culture kabyle algérienne, ainsi que sa connaissance superficielle des caractéristiques de la langue source, le français. Nous avons conclu que pour traduire l'œuvre romanesque de M. Feraoun, il ne faut pas perdre de vue que cette œuvre a été écrite par un auteur non-natif du français. De là, sa traduction pose un défi pour tout traducteur (trice), car il faut qu'il (elle) soit pourvu(e) d'une solide connaissance du contexte culturel de l'œuvre au même titre qu'une maîtrise parfaite de la langue source dans laquelle elle a été écrite.

Mots-clés: connaissance extralinguistique, culture, Feraoun, *Le fils du pauvre*, noms propres, traduction littéraire

Abstract: The present study examines the importance of acquiring, by the literary translator, a very rich extralinguistic knowledge in order to correctly transfer the proper nouns of the original text from the source language and culture to the target language and

culture. To do this, we analyzed *Ibn Al-Fakir* (2014) by Egyptian journalist Nesrine Chokri, one of the Arabic translations of *Le fils du pauvre* (1954), a novel by Algerian writer and novelist Mouloud Feraoun. The study revealed that N. Chokri failed to transfer proper nouns from French to Arabic. The reason is her ignorance of the Algerian Kabyle culture, as well as her lack of knowledge of the characteristics of the source language, French. We have concluded that to translate the novelistic work of M. Feraoun, one must not lose sight of the fact that this work is written in French by a non-native speaker. Hence, its translation poses a challenge for any translator, as he/she needs to be equipped with a solid knowledge of the cultural context of the novel as well as a perfect command of the source language in which it has been written.

Keywords: Culture, Extralinguistic knowledge, Feraoun, *Le fils du pauvre*, Literary translation, Proper nouns

Introduction

Pour un traducteur de la littérature, et plus précisément du roman, la connaissance extralinguistique est élémentaire et plus que jamais nécessaire. En effet, le cas d'un traducteur dépourvu de cette connaissance est comme «se jeter à l'eau sans avoir repéré les lieux, sans avoir appris à nager» (Vreck, *Les Préalables de la traduction* 49). De la sorte, le traducteur ne pourra pas prétendre à une meilleure compréhension du contexte du texte original. Par conséquent, on ne s'étonne pas qu'il reproduise un texte cible infidèle au texte original. L'objectif de notre article est de montrer que l'absence d'une connaissance extralinguistique dans la traduction d'un roman mène inéluctablement à une traduction incorrecte du texte original. Pour ce faire, nous avons analysé la traduction arabe *Ibn Al-Fakir* (2014) par l'égyptienne Nesrine Chokri du roman autobiographique *Le fils du pauvre* (1954) de l'écrivain et romancier algérien Mouloud Feraoun, désormais FP dans le corps du texte.

La particularité de notre étude repose sur le fait que le texte original est écrit en français par un auteur non-natif. De ce fait, ce texte reflète non la culture française mais la culture kabyle algérienne. Ce qui mène à dire que la traduction de ce roman est doublement difficile, car il s'agit de transférer un texte écrit en français, mais à caractéristiques culturelles algériennes. Lors de notre analyse, nous avons relevé de nombreuses erreurs aussi bien

au niveau linguistique qu'au niveau traductologique. Mais pour rester fidèle au contenu de notre article, nous nous limiterons à exposer et à commenter les erreurs de traduction portant sur les noms propres.

Il existe plusieurs variantes arabes de FP, dont celle de Mohamed Adjina (Tunis, Tunisie, 1982), intitulée *Najl-Al-Fakir*, et celles de George Salem (Damas, Syrie, 1962), Abderrazak Abid (Béjaïa, Algérie, 2014) et Nesrine Chokri (Caire, Egypte, 2014), toutes trois au titre identique *Ibn-Al-Fakir*. Pour les besoins de la présente étude, nous avons jeté notre dévolu sur la variante de N. Chokri pour la raison essentielle que, parmi toutes les traductions arabes de ce roman, que nous avons lues et plus au moins appréciées, celle-ci est la plus infidèle. A travers cet article, nous montrerons comment l'absence d'une connaissance extralinguistique chez N. Chokri a «déformé» le texte original en gommant certains noms propres et en altérant d'autres. Notre objectif en est de démontrer que la connaissance extralinguistique est un must dans la traduction littéraire, notamment du roman, et qu'à défaut la culture du texte original est vouée à disparaître dans le texte cible.

1. La connaissance extralinguistique dans la traduction littéraire

En littérature, vu que la langue est un moyen d'expression d'une culture donnée et bien codée, la traduction vient faire connaître la dite culture. En effet, selon Jean-René Ladmiral, «Chaque langue véhiculant un implicite culturel qui lui est propre, la traduction pourra servir de dispositif qui en permette l'explicitation» (*D'une «langue» à l'autre: la médiation traductive* 62). Pour ce faire, le traducteur doit se munir d'une connaissance extralinguistique pour mener à bien sa tâche.

Ce que nous entendons, tout d'abord, par connaissance extralinguistique est l'ensemble «de connaissances encyclopédiques, biculturelles et thématiques» que doit avoir tout traducteur (Abi Abboud, *Des compétences en traduction et en interprétation* 41), ou ce qui est communément appelé «bagage cognitif» (Fiola & Brillant, *Les références culturelles comme dispositifs énonciatifs : pour une définition du bagage cognitif du traducteur* 1). Dans le même sillage, on peut mentionner les connaissances interdisciplinaires, appelées également l'environnement cognitif, et qui «forment un tout cohérent qui concourt harmonieusement à la réexpression du texte source en langue cible» (Kambaja Musampa, *L'environnement cognitif du traducteur et l'interdisciplinarité dans la pratique de la traduction* 30). Ces connaissances

permettent au traducteur une meilleure compréhension du texte original et de son contexte, et de même, un transfert correct de la langue et la culture sources à la langue et la culture cibles. Partant de ce constat, le traducteur littéraire doit être familier avec la culture du texte original. Parmi les aspects de ladite culture, il y a les noms propres. Ces derniers font partie des culturèmes, c'est-à-dire «[d]es éléments porteurs d'information culturelle» (Cuciuc, *Traduction culturelle: transfert de culturèmes* 139; Lungu-Badea, *op. cit.* 68).

Lecuit et al. (*La traduction des noms propres: une étude en corpus* 203) classifient les noms propres comme suit: «les anthroponymes (noms de personnes individuels ou collectifs, de type ethnonymes, noms d'organisation, etc. mais aussi noms d'animaux), les toponymes (noms de lieux au sens large), les ergonymes (noms d'objets ou de produits de fabrication humaine) et les pragmonymes (noms d'événements)». Bauer cité par Daille et al. (*Catégorisation des noms propres : une étude en corpus* 119) divise les noms propres en six catégories: anthroponymes, toponymes, ergonymes, praxonymes, phénonymes, zoonymes. Même si d'aucuns estiment que les noms propres ne sont que de «simples étiquettes vides de sens» (Lecuit, *Les tribulations d'un nom propre en traduction* 124) ou «désignateur [s] rigide [s]» (Raskine, *De la traduction des noms propres: application au cas de la bande dessinée* 372), il importe que le traducteur soit pourvu d'une connaissance extralinguistique avérée sur la culture du texte à traduire afin de pouvoir transférer correctement ces noms dans les systèmes linguistique et culturel cibles. En effet, par exemple, dans le cas des «noms propres, comme les toponymes, ils constituent dans les textes littéraires traduits des éléments qui témoignent de la présence de l'autre et ils évoquent l'ailleurs, ils invitent à rêver» (Acerenza, *Les interventions du traducteur dans le texte, ou comment rendre une traduction... mauvaise* 239). Plus que cela, le traducteur doit faire la différence entre un nom propre permanent et un autre changeant, c'est-à-dire dont la validité expire à la fin de l'énoncé (Gary-Prieur, *La modalisation du nom propre* 46). Bien que nous adhérons à l'avis selon lequel «[l]'une des grandes difficultés d'un traducteur littéraire est celle du transfert des éléments culturels contenus dans le texte de départ (Hurtado Albir dans Letafati & Sadr Tahouri, *L'étude des entraves culturelles dans la traduction de Madame Bovary de Flaubert en persan* 31), surtout quand ils sont «intraduisibles, compte tenu de l'absence de correspondants dans la culture du texte cible» (Cuciuc, *op. cit.* 150), nous affirmons sans retenue qu'une traduction correcte de la culture source ne peut se faire

La traduction comme dialogue interlingual et interculturel

si le traducteur est dépourvu d'une connaissance extralinguistique sur la culture du texte original. De ce fait, cette connaissance est un élément nécessaire dans la traduction littéraire, car «[p]lus on a des connaissances extralinguistiques plus on peut transférer correctement le texte» (Letafati & Sadr Tahouri, *op. cit.* 34). Comme tel, le traducteur n'est plus «un simple reproducteur, qui ne fait que reproduire ce que quelqu'un d'autre [a] produit» (Dasuki Danbaba, *Les problèmes pratiques de la traduction littéraire : le cas de la traduction en français de Magana Jari Ce* 98), mais un co-auteur qui permet une réception correcte du texte original dans la langue et la culture cibles. La traduction des culturèmes n'est pas si évidente, car «[l]a relativité et le caractère monoculturel du culturème empêchent son repérage. Les problèmes liés au repérage des culturèmes sont parfois doublés par des problèmes de réexpression dans la langue cible» (Lungu-Badea, *op. cit.* 24). Parmi d'autres difficultés encore, il y a celles «posées par la distance entre la culture dans laquelle le texte original a été rédigé et celle dans laquelle il est traduit» (Dinh Hong Van, *La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels* 142) et que nous verrons plus loin lors de l'analyse du corpus choisi pour cette étude.

Il convient de souligner, avant d'aller plus loin, que dans le domaine de la traduction, le transfert des noms propres passe, soit par la traduction proprement dite, soit par la translation. Dans la première, les noms propres «selon leur type, selon leur usage ou encore selon la langue cible de la traduction, sont sujets à tous les procédés de traduction existants, du report simple à la traduction enrichie en passant par le calque, la modulation, l'équivalence, etc.» (Agafonov dans Lecuit et al, *op. cit.* 202). Pour ce qui est de la deuxième, elle «recouvre quatre cas de figure selon que le nom propre reste inchangé, qu'il est transcrit, translittéré ou traduit» (Grass, *La traduction comme appropriation: le cas des toponymes étrangers* 662).

Avant de clore cette section, nous aimerions rappeler qu'aux côtés des connaissances extralinguistiques, le traducteur doit posséder une compétence linguistique passive de la langue de départ (Fiola & Brillant, *op. cit.* 1). Car même s'il n'est pas appelé à rédiger dans cette langue, il doit néanmoins connaître les significations des mots et expressions rencontrés dans le texte original afin d'éviter les faux-sens ou les contre-sens lors du transfert. Théoriquement, ceci paraît facile, mais quant on vient à la pratique, les systèmes sémantiques, syntaxiques et culturels différents entre les langues rendent la tâche de la traduction difficile:

Non seulement les champs sémantiques ne se superposent pas, mais les syntaxes ne sont pas équivalentes, les tournures de phrases ne véhiculent pas les mêmes héritages culturels; et que dire des connotations à demi muettes qui surchargent les dénnotations les mieux cernées du vocabulaire d'origine et qui flottent en quelque sorte entre les signes, les phrases, les séquences courtes ou longues. C'est à ce complexe d'hétérogénéité que le texte étranger doit sa résistance à la traduction et, en ce sens, son intraduisibilité sporadique. (Ricoeur, *Sur la traduction* 13)

En gros, toute traduction littéraire doit durer dans le temps et paraître pour le lecteur cible comme un texte original et non sa copie, comme l'exprime Hurezanu dans ce qui suit : «Une bonne traduction est donc un texte qui, tout en vieillissant, continue à être lu, c'est un texte qui, loin d'être une copie plus ou moins fidèle d'un original supérieur, rassemble en lui-même les caractéristiques littéraires d'une œuvre en soi et pour soi» (*Poétique du traduire de Henri Meschonnic* 176).

2. Le transfert des noms propres dans *Ibn-Al-Fakir* par N. Chokri: un gommage de l'identité kabyle

La traduction arabe de FP, réalisée par Nasrine Chokri, a été publiée en 2014 par le Centre national arabe (*Al-markaz Al-Kawmi Al-Arabi*) au Caire. Cette traduction a dénaturé la culture du texte original. En effet, la langue du texte cible est très superficielle, essentiellement parce que le transfert linguistique du français en arabe s'est fait presque littéralement. Quant aux noms propres, ils ont été pour la majorité transformés. Notre lecture et l'analyse de cette traduction ont révélé l'absence du «talent artistique [de la traductrice], qui détermine la place que la traduction se fait en tant qu'œuvre littéraire» (Dasuki Danbaba, *op. cit.* 98). Nous considérons que cette traduction, et à plus d'un titre, «[a] manqué son but» (*Ibid.* 100), celui de rendre le texte original de Feraoun culturellement accessible au lecteur du texte cible. De même, elle peut être classée dans la catégorie des «laides infidèles» (Acerenza, *op. cit.* 233). En effet, cette traduction offre au lecteur cible un texte qui réexprime un texte original «complètement défiguré» (*Ibid.* 238). Ainsi, cette traduction a raté l'un des principes essentiels qui enlèvent tout reproche à la traduction, selon J.P. Derbelnet cité dans Acerenza : «être pleinement intelligible pour le lecteur qui appartient à une autre culture (adaptation culturelle)» (*Ibid.* 239).

Dans les exemples qui vont suivre, nous exposons le transfert par N. Chokri de trois catégories des noms propres: les anthroponymes,

les toponymes, et les ergonymes. Puis, chaque exemple est suivi de commentaires et, au final, de suggestions des équivalents corrects dans la langue cible (arabe). Il y a lieu de préciser que pour les exemples cités en arabe (texte cible dans la présente étude), nous en avons ajouté la transcription phonétique pour que le lecteur non-arabophone du présent article puisse appréhender la nature de la traduction.

2.1. Les anthroponymes

FP regorge d'anthroponymes puisés dans la culture kabyle. Ces anthroponymes se résument en une seule sous-catégorie, celle des prénoms (Bauer cité par Daille et al. *op. cit.* 122). Comme le français et l'arabe ne sont pas des langues apparentées, la meilleure technique à utiliser pour le transfert de ces prénoms est bien évidemment la translittération, c'est-à-dire transférer leur prononciation et les écrire en utilisant les caractères de la langue arabe. Mais N. Chokri a dérogé à cette règle. A cause de sa méconnaissance de la prononciation des noms propres dans la culture kabyle algérienne, la traductrice a attribué des équivalents incorrects aux noms propres cités dans FP. Mis à part trois anthroponymes transférés correctement, à savoir: *Fouroulou*, *Nana* et *Said*, le transfert du reste des anthroponymes a été incorrect. Ainsi, pour ce qui est des prénoms féminins, N. Chokri a omis de mettre la marque du féminin (la lettre ة) à la fin de chaque prénom, comme clarifié dans le tableau suivant:

Anthroponyme (texte original)	Anthroponyme (traduction par N. Chokri)	Translittération correcte (Notre traduction)
Chabha	احباش	ةحباش
Yamina	انيمي	ةنيمي
Baya	اياب	ةياب

Bizarrement, pour le prénom *Smina*, la traductrice a mis la marque du féminin à la fin de l'équivalent arabe. Seulement, voilà. Nous ne pouvons expliquer le changement de la lettre 's' au début, qui devient 'ث' dans la langue cible: ةنيميث (prononcé thmina) au lieu de ةنيمس (prononcé Smina)

Pour ce qui est d'autres prénoms féminins, à l'exemple de *Tassadit* et *Djouher*, N. Chokri a transféré en arabe, *Tassadit*, sans appuyer sur

la deuxième syllabe, *sadit*, c'est-à-dire en redoublant la voyelle 'a'. Ce redoublement crée une autre consonne pharyngale 'ع', qui n'existe pas dans l'alphabet français. Ignorant ce détail, N. Chokri a eu recours à «l'emprunt ou le report comme le degré zéro de la traduction» (Lecuit et al. *op. cit.* 211). Ce qui est incorrect dans ce cas. En ce qui concerne *Djouher* (prononcé Djouhar), la traductrice a utilisé l'équivalent رواج (prononcé Djawahir). Ce dernier existe dans la culture du Moyen Orient. Nous pensons alors que la traductrice a dû recourir à sa culture d'origine pour produire cet équivalent. Cette altération par N. Chokri a gommé l'identité culturelle des deux prénoms, très courants dans la culture kabyle algérienne.

Pour ce qui est des prénoms masculins, notamment ceux se terminant par la lettre et le son 'i', pourtant très visible dans les caractères du texte original, la traductrice a remplacé 'i' par 'a': Larbi: لبرال (prononcé Larba), Kaci: كاسق (prononcé Kassa), Akli: اكلق (prononcé Aqla). Attardons-nous un peu sur ce dernier prénom. Il faut savoir que pour la lettre 'K' en français, il y a deux lettres en arabe qui l'expriment: ك (K) et ق (Q). Dans le cas de 'Akli', c'est la lettre ك (K) qui est prononcée. Mais il semble d'après le texte cible que N. Chokri ignore ce détail, et par conséquent, elle a inséré la lettre ق (Q) au lieu de la lettre ك (K). Ce qui donne un prénom inexistant dans la culture kabyle. Encore une fois, la traductrice a gommé l'identité culturelle du texte original. De même, mais dans le sens inverse, N. Chokri a traduit M'kideche, un prénom de personnage fictif des contes kabyles, par شيدكام (avec ك (K), (prononcé Makdiche) au lieu de شديقم / شديقم (prononcé Mqideche, avec ق (Q)). Quant au prénom masculin, *Boussad N'Amer*, la traductrice a procédé de la même façon que pour *Tassadit*, nom féminin cité plus haut. En effet, la deuxième syllabe du premier mot (*Boussad*) et la première syllabe du deuxième mot (*N'Amer*) de ce nom composé, sont appuyées. Donc, il fallait mettre رمعان دعبوب (Prononcé Boussaad N'aamer), avec la consonne 'ع' insérée dans chacun des deux mots au lieu de رمان داسبوب, prénom inexistant dans la culture kabyle. Considérons également le cas du prénom masculin *Amer*. La première syllabe de ce mot est appuyée (on prononce **A**amar). N. Chokri, bien qu'elle ait reproduit la lettre correcte dans l'équivalent en arabe, 'ع', a toutefois négligé l'ajout de la lettre 'p' au début de cet équivalent: رمعا (prononcé **A**amar) au lieu de l'équivalent qu'elle a proposé sous deux formes dans différents emplacements du texte cible: رمع et رمع (prononcé respectivement, *Omar* et *Ammar*), qui rendent incorrectement l'identité originale. Parfois, N. Chokri procède contrairement. Lorsque la syllabe n'est pas appuyée, la

traductrice marque l'appui, comme dans le cas de *Rabah* qu'elle a transféré par حابر (prononcé Rabbah).

Un autre prénom masculin, non moins courant dans la culture kabyle, est *Mohand*. La consonne 'h' contenue dans ce nom est rendue, en général, lorsqu'on traduit du français en arabe, par deux lettres: 'هـ' ou 'ح' selon la caractéristique phonétique du mot. A notre avis, et pour ce qui est de notre corpus, N. Chokri a visiblement confondu ce prénom avec un autre très courant au Moyen-Orient, puisqu'elle l'a rendu par دنهم (Prononcé Mouhanad), en insérant la lettre 'هـ' au lieu de la lettre 'ح', et en ajoutant 'a' dans la deuxième syllabe. Autrement dit, il s'agit ici (en paraphrasant l'expression de F. Mameri, *Traduire l'altérité. Le cas des noms propres dans la traduction du Coran* 73) d'un gommage des connotations hypertextuelles associées à ce prénom dans la culture kabyle et les remplacer purement et simplement par celles existantes dans la culture du Moyen-Orient. Quant à d'autres prénoms, ils ont été remplacés dans le texte cible par l'insertion d'équivalents totalement différents. Ainsi, *Ahcene* (prononcé Ahssen) est devenu نيشأ (prononcé Achine), prénom inexistant dans la culture kabyle.

2.2. Les toponymes

Pour ce qui est des toponymes, il est très clair que N. Chokri n'est pas familière de la terminologie topographique de la Kabylie. Ainsi, *Djurdjura*, une chaîne montagneuse située en Kabylie, et très célèbre en Algérie, se compose de deux syllabes, 'Djur' et 'djura', qui ne sont pas appuyées lors de la prononciation. Pour transférer ce mot du français en arabe, la traductrice a produit un équivalent où les deux syllabes sont ouvertes à la fin, par l'insertion de la lettre 'و'. Ainsi, elle en a fait de ce prénom فروجروج (prononcé *djourdjoura*) au lieu de فرجرج (prononcé *djurdjura*) où les deux syllabes sont fermées.

Pour ce qui est de *Sebaou* (prononcé Sibaw), la principale rivière de la région de Djurdjura, qui se jette dans la Méditerranée, la traductrice en a donné l'équivalent وعبس (prononcé Sabou), contenant la consonne médiane 'ع'. Or, dans la prononciation correcte de ce mot, cette lettre est inexistante; la translittération correcte en arabe étant وابيس. Un autre transfert très intéressant à observer est celui du toponyme *Menaïel*, souvent utilisé comme mot composé, *Bordj-Menaïel*, une circonscription administrative située dans la wilaya de Boumerdès, à cent kilomètres à l'est

d'Alger. Ce mot se prononce *Mnayet*. Dans le texte cible de notre corpus, il a été rendu par l'équivalent incorrect *ليينم* (prononcé *Manil*).

Pour clore cette section, nous mentionnons l'exemple du toponyme *Kabylie*. Ce dernier est rendu par deux équivalents erronés à différents emplacements du texte cible, *قيلباق* et *قيلباق*, respectivement prononcés *qabliya* et *qabiliya*. L'équivalent correct en est *لئابقلا*, lequel peut parfois être précédé par le mot *قطنم* (littéralement 'région') pour plus de clarté. Car en arabe, si le mot *لئابقلا* est utilisé seul, cela peut prêter à confusion, et pourrait signifier le nom commun «tribus».

2.3. Les ergonymes

Tout comme pour les anthroponymes et les toponymes, FP abonde d'ergonymes. La traduction de ces derniers doit se faire par translittération, car, à notre avis, toute autre technique de traduction gommerait ces références millénaires ancrées dans le paysage culturel kabyle.

«Akoufi», mot singulier masculin, «est une jarre d'une très forte taille (souvent 1.4m à 1.6m), servant à conserver les grains» (Triki, *L'artisanat berbère : permanence des matériaux, symbolisme des formes. Étude historique et anthropologique, de l'antiquité à nos jours* 188). Nous ajoutons à cette définition que l'akoufi est également utilisé pour conserver de la viande et autres aliments frais.



Cependant, de nos jours, et avec l'invention du réfrigérateur et autres moyens de conserve, la présence de l'akoufi dans les maisons kabyles est très rare. Au lieu de transférer cette référence culturelle en arabe par translittération, la traductrice a utilisé quatre équivalents à différents endroits du texte cible. Ces équivalents ont la caractéristique commune

La traduction comme dialogue interlingual et interculturel

d'être plus une description générale que des équivalents plus proches du mot «Akoufi». Pour mieux clarifier au lecteur, nous traduisons littéralement en français, dans ce qui suit, les équivalents proposés par la traductrice : ustensile de stockage, ustensiles de rangement, un immense ustensile ouvert, de grandes jarres.

«Tadjemaat», nom singulier féminin, est «dans son sens le plus large, l'assemblée générale des hommes ayant l'âge de la majorité et qui ont le droit d'assister aux assemblées générales du village» (Bessah, Jeunesse, *Tajmaat et association en Kabylie aujourd'hui: cas d'Ath Idjer* 282).



Tadjemaat est donc un lieu exclusivement réservé aux hommes; les femmes en sont exclues. Ce lieu existe encore dans de nombreux villages kabyles. Dans sa traduction, N. Chokri a gommé cette référence culturelle en la traduisant par ce qu'elle représente, c'est-à-dire un lieu de rassemblement. Pour ce faire, elle a utilisé deux équivalents à différents endroits du texte cible: 'assemblée du village' et 'assemblée des seniors (vieux)'. En outre, elle a utilisé le mot 'تياجمتل' (prononcé tadjamit) dans une tentative de translittération ratée de sa part, puisque ce mot n'existe pas en arabe. Les deux équivalents corrects que nous proposons pour ce mot sont: تياجمت et تياجمتات

«Gandoura» et «fouta», noms singuliers féminins, font référence à la tenue traditionnelle féminine en Kabylie. Le premier est une robe longue à manches, et le deuxième est un tissu carré, et dont la largeur et la longueur dépendent de celle qui la porte. La fouta est portée sur la robe et lui sert de ceinture. Quant à la couleur et au motif, il en existe un nombre considérable à travers toute la Kabylie. Actuellement, et en plus des gandouras et des foutas traditionnelles, d'autres, plus modernes, ont fait leur apparition. Pour en donner une image plus claire au lecteur, voir ci-dessous une photo de l'auteure du présent article avec une robe et une fouta kabyles traditionnelles.

Nous devons mentionner, avant d'aller plus loin, que contrairement à la fouta qui est le propre de la femme kabyle, le mot «gandoura» peut faire référence aussi bien à la tenue traditionnelle de la femme qu'à celle de l'homme. La distinction terminologique entre les deux mots peut se faire d'après le contexte. Cette tenue, symbole de la femme kabyle, est devenue dans le texte cible: بابلج (prononcé djilbab), pour *gandoura* et فحرط (prononcé tarha) pour *fouta*. Or, ces deux équivalents sont très loin de reproduire l'image intacte des deux mots d'origine, puisque le premier a une connotation religieuse, et le deuxième veut dire «une écharpe» ou «un cache-nez». C'est pourquoi nous



estimons que la translittération reste la meilleure technique pour transférer ces deux références culturelles: 'ترودنق' pour *gandoura* et 'طوف' pour *fouta*.

«Tibrari», nom singulier masculin, est le mois de février. Ce terme est expliqué dans une note de bas de page: «(Tibrari : Février). Février prêta une de ses journées à Janvier qui voulait punir une vieille du Djurdjura. Cette journée s'appelle amerdhil, «le prêt» (Feraoun, *Le fils du pauvre* 31). L'utilisation de cette note ici peut être justifiée par l'intention du romancier à faire connaître ce mytheme (Walter, *Les enjeux passés et futurs de l'imaginaire* 39) appartenant à la cosmogonie kabyle (Hocine, *Mythe et mystification dans la littérature maghrébine d'expression française* 140) au touriste français, lecteur premier du roman. La traductrice a gommé *Tibrari* en le remplaçant par «février» dans le corps du texte, et en supprimant la note de bas de page explicative. En procédant ainsi, elle «s[est] content[ée] de simplifier le message et de l'adapter pour qu'il soit facile à digérer dans la culture cible» (Mameri, Ferhat, *op. cit.* 74).

A la fin de cette section, nous voudrions évoquer le cas du «Saint livre». Par cette expression, M. Feraoun fait référence, dans le contexte du roman, au Livre sacré des Musulmans, c'est-à-dire Le Coran. La traduction littérale, سادق مالا باتاكل, de cette expression, adoptée par la traductrice, confondrait le lecteur non avisé, car l'équivalent choisi a la signification arabe de La Bible alors que l'équivalent correct ici est ميركلا نارقلا. Ainsi, cela montre clairement l'éloignement de la traductrice du contexte réel du roman.

La traduction comme dialogue interlingual et interculturel

De là, nous pouvons interpréter le grand nombre d'erreurs susmentionnées par le fait que la traductrice est dépourvue d'une connaissance culturelle sur la Kabylie. De même, l'aspect linguistique du texte cible laisse à désirer. A la fin de cette analyse, nous nous demandons, en paraphrasant Acerenza (*Op. cit.* 241), parti lui-même d'une paraphrase, pourquoi lirait-on un texte kabyle-algérien s'il n'a rien de kabyle-algérien à nous offrir?

Conclusion

De l'analyse de la traduction arabe de FP, nous avons conclu que ladite traduction est ethnocentrique et hypertextuelle, deux termes que nous empruntons à F. Mameri, qui estime que ce type de traduction, «non seulement (...) gomme les particularités culturelles (...) des concepts associés à ce terme dans la culture cible, mais il les remplace, purement et simplement, par d'autres connotations sémantiques qui sont complètement différentes» (*Op. cit.* 72).

Dans notre article, nous avons démontré que l'absence d'une connaissance extralinguistique chez le traducteur littéraire mène à la production d'un texte cible culturellement infidèle au texte original. Les exemples retenus dans cette étude concernent trois catégories de noms propres: les anthroponymes, les toponymes, et les ergonymes. L'étude a conclu que la traductrice de FP a échoué dans le transfert des noms propres contenus dans le texte original, car dépourvue d'une connaissance extralinguistique sur la culture kabyle, en particulier, et la culture algérienne, en général.

La traductrice a, entre autres, mal transféré les parémies et d'autres références culturelles mentionnées dans FP. C'est pourquoi des études futures sont souhaitables afin de confirmer que cette traduction est très loin de reproduire l'aspect culturel du texte original. Une bonne traduction d'un roman doit rendre correctement et le style soutenu de son auteur, et les références culturelles qui y sont contenues.

Bibliographie

Acerenza, Gerardo, «Les interventions du traducteur dans le texte, ou comment rendre une traduction... mauvaise», in *Qu'est-ce qu'une mauvaise traduction littéraire ? Sur la trahison et la trahison en traduction littéraire*. Acerenza, Gerardo

- (éd.), Trente, Collana Labirinti n°183, Università degli Studi di Trento, 2019, p. 232-256.
- Abboud, Stéphanie, *Des compétences en traduction et en interprétation*, Mémoire de maîtrise en traduction, Montréal. Université de Montréal, 2010.
- Bessah, Titem, «Jeunesse, tajmaat et association en Kabylie aujourd'hui : cas d'Ath Idjer», *Insaniyat*, 65-66, juillet-décembre, 2014, p. 281-299.
- Chokri, Nesrine, *Ibn Al-Fakir*, Caire, Al-Markaz-Al-Kawmi Li Tarjama, 2014.
- Cuciuc, Nina. «Traduction culturelle: transfert de culturèmes». Cairn.info. <https://www.jstor.org/stable/41447772> (consulté le 22 décembre 2020).
- Daille, Béatrice, Fourour, Nordine, Morin, Emmanuel, «Catégorisation des noms propres: une étude en corpus», in *Cahiers de Grammaire «Sémantique et Corpus»*, 25. 2000, p. 115-129.
- Dasuki Danbaba, Ibrahim, «Les problèmes pratiques de la traduction littéraire: le cas de la traduction en français de Magana Jari Ce», in *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, n° 4. 2011, p. 93-100.
- Dinh Hong Van, «La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels», in *Synergies Pays riverains du Mékong*, n° 1, 2010, p. 141-171.
- Feraoun, Mouloud, *Le fils du pauvre*, Paris, Le Seuil, 1954.
- Fiola, Marco, A., Brillant, Miguel, «Les références culturelles comme dispositifs énonciatifs: pour une définition du bagage cognitif du traducteur», Academia.edu. https://www.academia.edu/2907981/Les_r%C3%A9f%C3%A9rences_culturelles_comme_dispositifs_%C3%A9nonciatifs_pour_une_d%C3%A9finition_du_bagage_cognitif_du_traducteur (consulté le 22 décembre 2020).
- Grass, Thierry, «La traduction comme appropriation: le cas des toponymes étrangers». *Meta*, 51(4), 2006, p. 660-670.
- Hamid Hocine, «Mythe et mystification dans la littérature maghrébine d'expression française», Openedition.org Recherches & Travaux <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/557> (consulté le 07 septembre 2020).
- Hurezanu, Daniela, «Poétique du traduire de Henri Meschonnic», in *Anclajes*, 5, 2018, p. 175-178, <https://cerac.unlpam.edu.ar/index.php/anclajes/article/view/3197>(consulté le 07 septembre 2020).
- Kambaja Musampa, Emmanuel, «L'environnement cognitif du traducteur et l'interdisciplinarité dans la pratique de la traduction», in *Synergies Roumanie* n° 6. 2011, p. 29-40.
- Ladmiral, Jean-René, «D'une "langue" l'autre: la médiation traductive», in Danielle Leeman, Jacques Pain, (éd.), *Figures du sujet, du conflit, du scientifique. Les cahiers de l'école*, Paris, université Paris X Nanterre n°4, Janvier 2006, p. 431-437.
- Lecuit, Émeline, *Les tribulations d'un nom propre en traduction*, Linguistique, Tours. Université François Rabelais De Tours, 2012.
- Lecuit, Émeline, Maurel, Denis, Vitas, Duško, «La traduction des noms propres: une étude en corpus». Openedition.org [En ligne]. <http://journals.openedition.org/corpus/2086>, (consulté le 07 septembre 2020).

La traduction comme dialogue interlingual et interculturel

- Lecuit, Émeline, Maurel, Denis, Vitas, Duško, «Les noms propres se traduisent-ils? Étude d'un corpus multilingue», in *Translationes*, 3, 2011, p. 121-134.
- Letafati, Roya, Sadr Tahouri, Zahra, «L'étude des entraves culturelles dans la traduction de *Madame Bovary* de Flaubert en persan», in *Revue des Études de la Langue Française*, <http://relf.ui.ac.ir> (consulté le 22 décembre 2020).
- Lungu-Badea, Georgiana, «La traduction (im)propre du nom propre littéraire», in *Translationes*, 3, 2011, p. 65-79.
- Mameri, Ferhat, «Traduire l'altérité. Le cas des noms propres dans la traduction du Coran», in *Sciences Humaines*, 25, 2006, p. 69-76.
- Raskin, Lydia, «De la traduction des noms propres: application au cas de la bande dessinée», in *Anales de Filologia Francesa*, 12, 2004, p. 371-383.
- Ricœur, Paul, *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 3^e tirage, 2004.
- Triki, Loubna, *L'artisanat berbère: permanence des matériaux, symbolisme des formes. Étude historique et anthropologique, de l'antiquité à nos jours*, Paris, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense, 2014.
- Vreck, Françoise, «Les Préalables de la traduction», in Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke (éds), *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*, Les Presses de l'université d'Ottawa, 1998, p. 49-58. <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1cn6shv.7> (consulté le 19 avril 2019).
- Walter, Philippe, «Les enjeux passés et futurs de l'*imaginaire*». Openedition.org. <http://journals.openedition.org/pratiques/1769>, <https://doi.org/10.4000/pratiques.1769> (consulté le 19 avril 2019).